





Commission Territoriale d'organisation et d'arbitrage

Compte rendu de réunion N°22 du Mardi 06 Avril 2025

Personnes présentes :

Johan BORELLI, Christophe ZICCHINA, Léa RUTILY, Laurent MUTUEL

Assistent:

Marie Luce CASILI

1. Courrier reçu :

> Courrier du HAC concernant la suppression d'une pénalité financière : la CTOA a bien constaté le dysfonctionnement, nous annulons la pénalité et nous procéderons aux conclusions des rencontres U13 Poule Honneur → Accord de la CTOA

2. Coupe de Corse:

Toutes les demi-finales ont été tirées au sort. Les rencontres ont été saisies dans gesthand. Merci aux clubs recevants de saisir les conclusions de match avant le 24 Avril 2025.





3. Anomalies:

DATE	RENCONTRE	CATEGORIE	ANOMALIE	DECISION CTOA
05-04-2025	ASPV – HAC	U11 Mixtes 1/4 de finale de Coupe de Corse	Le secrétaire de table n'est pas un licencié du club visiteur	La CTOA inflige une pénalité financière au club HAC
06-04-2025	HAC – HBC	U13 Mixtes 1/4 de finale de Coupe de Corse	Le secrétaire de table n'est pas un licencié du club visiteur	La CTOA inflige une pénalité financière au club HBC
06-04-2025	JSB/STAV – HBC/HJIR	U18 M 1/4 de finale de Coupe de Corse	Le secrétaire de table n'est pas un licencié du club visiteur	La CTOA inflige une pénalité financière au club HBC
06-04-2025	JSB/STAV – HJIR	U13 Mixtes 1/4 de finale de Coupe de Corse	Le secrétaire de table n'est pas un licencié du club visiteur	La CTOA inflige une pénalité financière au club HJIR
06-04-2025	GFCA – AJC	U11 Mixtes 1/4 de finale de Coupe de Corse	Le secrétaire de table n'est pas un licencié du club visiteur	La CTOA inflige une pénalité financière au club AJC
06-04-2025	GFCA – ASPV	U13 Mixtes 1/4 de finale de Coupe de Corse	Le secrétaire de table n'est pas un licencié du club visiteur	La CTOA inflige une pénalité financière au club ASPV
06-04-2025	НВСВ – ВНВ	U11 Mixtes 1/4 de finale de Coupe de Corse	Transmission tardive de la FDME	La CTOA inflige une pénalité financière au club HBCB
06-04-2025	НВСВ – ВНВ	U13 Mixtes 1/4 de finale de Coupe de Corse	Transmission tardive de la FDME	La CTOA inflige une pénalité financière au club HBCB

L'ensemble des demandes des clubs doivent faire l'objet d'un mail depuis la boite standardisée du club, vers celles de la CTOA ligue Corse :

Compétition : <u>5500000.coc@ffhandball.net</u> Arbitrage: 5500000.cta@ffhandball.net